

Client n° 224405

N°TVA:

ETUDE HABITAT
M. DELVAUX MARTIN
20 CHEMIN DE LA SERRE
TREBAIX
46090 VILLESEQUE



FACTURE n° 09671428 du 31/10/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un	PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr							
BON N° 14141874 DU 1/10/25 ENLEVE AG. CAUSSADE							
Signé par carte n° 2921001220212 Martin DELVAUX							
6952.02	PREGYPLAC BA13 250/120	21	M2	2,90	60,90		
	dont Eco-Contribution				(2,52)		
2435.01	PREGYDRO BA13 250/120	6	M2	6,70	40,20		
	dont Eco-Contribution				(0,72)		
BON N° 14141911 DU 2/10/25 ENLEVE AG. CAUSSADE							
Signé par carte n° 2921001220212 Martin DELVAUX							
2435.01	PREGYDRO BA13 250/120	3	M2	6,70	20,10		
	dont Eco-Contribution				(0,36)		
BON N° 14142056 DU 8/10/25 ENLEVE AG. CAUSSADE							
Signé par carte n° 2921001220212 Martin DELVAUX							
65385.01	BANDE RENFORT ANGLE ZEN -30ML GYPSO	1	U	20,39	20,39		
	dont Eco-Contribution				(0,06)		
628914.01	TRAPPE METAL LAQUE BLC 20/20 GYPSO	1	U	24,51	24,51		
	dont Eco-Contribution				(0,01)		
BON N° 14142084 DU 8/10/25 ENLEVE AG. CAUSSADE							
Signé par carte n° 2921001220212 Martin DELVAUX							
670051.01	JOINT ACRYLIQUE BLANC 300ML GYPSO	2	U	3,68	7,36		
	dont Eco-Contribution				(0,30)		
BON N° 19741618 DU 21/10/25 ENLEVE AG. LALBENQUE							
Signé par carte n° 2921001220212 Martin DELVAUX							
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.							
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO							

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 224405

N°TVA:

ETUDE HABITAT
M. DELVAUX MARTIN
20 CHEMIN DE LA SERRE
TREBAIX
46090 VILLESEQUE



FACTURE n° 09671428 du 31/10/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
400060.01	BIOFIB TRIO 120/60-145MM R3,80 dont Eco-Contribution	66,24	M2		15,75	1.043,28 (3,97)		
BON N° 19741619 DU 21/10/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par carte n° 2921001220212 Martin DELVAUX								
717155.01	SANGLE ARRIMAGE 50MM 7,5T ORANGE 9M	1	U		15,78	15,78		
BON N° 19741664 DU 22/10/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par carte n° 2921001220212 Martin DELVAUX								
400060.01	BIOFIB TRIO 120/60-145MM R3,80 dont Eco-Contribution	20,16	M2		15,75	317,52 (1,21)		
	FRAIS FIXES					5,00		
	Total Eco-Contribution					(9,15)		
Veuillez trouver ci-dessous la liste des titulaires de cartes CHAUSSON autorisés à enlever des marchandises sur votre compte. Carte N°2921001220212 Martin DELVAUX								
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
1.555,04	20,00% 311,01	1.866,05	30/11/25	L.C.R.	42559 00050 41000020681 54

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX

SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A

Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr

N°ICS FR52ZZZ501825

1589 0N

Client n° 224405

N°TVA:

ETUDE HABITAT
M. DELVAUX MARTIN
20 CHEMIN DE LA SERRE
TREBAIX
46090 VILLESEQUE



AVOIR n° 09671429 du 31/10/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
AVOIR N° 14142083 DU 8/10/25 SUR BON 14142056 AG. CAUSSADE								
628914.01	TRAPPE METAL LAQUE BLC 20/20 GYPSO	-1	U		24,51	-24,51		
	dont Eco-Contribution					(-0,01)		
	Total Eco-Contribution					(-0,01)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par
-24,51	20,00% -4,90	-29,41	30/11/25	** AVOIR **

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 3

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX

SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A

Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr

N°ICS FR52ZZZ501825

1590 0N

Client n° 224405

N°TVA:

ETUDE HABITAT
M. DELVAUX MARTIN
20 CHEMIN DE LA SERRE
TREBAIX
46090 VILLESEQUE



AVOIR

n° 09671430 du 31/10/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
REGULARISATION DE PRIX SUR BON N° 14141486 (FACT 09580513 DU 30/09/25)								
174985.01	RAIL 48-3,00ML	GYPSO	-18	ML	0,51	-9,18		
174894.01	MONTANT 48/35-2,50ML	GYPSO	-75	ML	0,59	-44,25		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	
-53,43	20,00% -10,69	-64,12	30/11/25	** AVOIR **	

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 4

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX

SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A

Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr

N°ICS FR52ZZZ501825

1591 0N